

**Arrêté du 15 janvier 2026 portant nomination des élèves-directeurs et élèves-directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026**

NOR : SFHN2630012A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n° 77-812 du 13 juillet 1977 modifié relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 modifié relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2007 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès aux emplois de personnel de direction des établissements mentionnés aux 1<sup>o</sup> à 6<sup>o</sup> de l'article L. 5 du code général de la fonction publique,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés élèves-directeurs et élèves-directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419 sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices, les personnels ci-après désignés :

- ALTHEY Liliane ;
- ANDRE Lionel ;
- ANDRIAMANANONY Sitrakiniaina Mirindra ;

- ARNOUX Émilie ;
- BAADE Laetitia ;
- BABA Mariame ;
- BARBAGALLO Mickael ;
- BAYLE Héloïse ;
- BAZIN Aurore ;
- BELLER Anna ;
- BELTAN Marie-Christine ;
- BELVERGÉ Eden ;
- BERTE Sixtine ;
- BLESSE Valérie ;
- BORDENAVE Arnaud ;
- BOUCHÉ-MARSAL Sébastien ;
- BOUHOU Aniss ;
- BOULANGER Estelle ;
- BOURILLOT Camille ;
- BOUTANT Wendy ;
- BRAYETTE Nicolas ;
- BRIZE Laurent ;
- CACERES Marylisse ;
- CAIRE MAURISIER Mathilde ;
- CANIZARES Yvan ;
- CARRETTE Cyril ;
- CASTARRAINGTS Eva ;
- CHARET Guylène ;
- CHAZELAS Maxime ;
- CONDOMINAS Victor ;
- CORDE ALPHONSINE Colette ;
- CROMBOIS Karima ;
- DANELUTTI Pierre-Adrien ;
- DEFORGE Lou-Ann ;
- DELMOTTE Louis ;
- DEMOURY Antonin ;
- DETURCK Isaure ;
- DIGUET Virginie ;
- DUBLIN BARFLEUR Élisa ;
- DUMAZET Emma ;
- ESTRADE Julia ;
- FERNANDES Saoussane ;
- FERROUDJI Tifany ;
- FRANCOIS Marc ;
- GAILLARD Caroline ;
- GAUTHIER Clémence ;
- GAYRARD Laurence ;
- GERIN Ludovic ;
- GIBEAUX Maxence ;
- GORAKAPITIYA Natacha ;
- GUEYE Sally ;
- GUILLOT Bénédicte ;
- HAREL Vianney ;
- HATREL Sarah ;
- JARNOUIN Claire-Marie ;

- JIVKOVITCH Lucie ;
- JOCHUM Heidi ;
- JOURDAN Léa ;
- KAEPPLER Héloïse ;
- KATTY Thérèse ;
- LEGRAND Cédric ;
- LHUILLIER Jeanne
- LIMERY Nadiège ;
- LITZLER Adrien ;
- LORAND Michelle ;
- LOUVION Bénédicte ;
- LUCAS-AKERMAN Mila ;
- LUCIANI Agathe ;
- MAHOT Sylvie ;
- MALET Marina ;
- MARAIS Juliette ;
- MARC Manuel ;
- MAYET Christophe ;
- MIALHE Camille ;
- MICHOT Mathieu
- MINSY MINKO Leonel ;
- MOSLEM Imad ;
- NGUEFACK MEITIO Jeanne ;
- NJIKE NGON NGAHA SHENDJUI Reine ;
- NJITHEU Kate ;
- NUCCI Chiara ;
- OUERSIGHNI Amina ;
- PAVAGEAU Alban ;
- PENY Morgane ;
- PERRUCHET Colette
- PEUGNIEZ Mélody ;
- PHELIPPEAU Martin ;
- PICHON Léa ;
- POISSON LEPRUN Sandra ;
- PONCHAUT Jérémy ;
- PONS Chrystelle ;
- QUESSETTE PAPADOPoulos Tiphaine ;
- QUIGNON Valentin ;
- RAHMANI Tarek ;
- RAIMY HELLIO Anne ;
- RATS Elea ;
- REY Florent ;
- ROBERT Nathan ;
- RODOLPHE Chloé ;
- ROUSSEAU DIOP Linguère ;
- SANZ Jeanne ;
- SCAPIN Raphaëlle ;
- SEGRETO Célia ;
- SEIGNOBOSC Cyril ;
- SIEST Michaël ;
- SNANOUDJ Lisa ;
- SOULAS Ericka ;

- SUR Amandine ;
- TANGUY Inès ;
- THIMON-MAYEMBO Seymiane ;
- TONNELIER Clémentine ;
- TORRACINTA Laëtitia ;
- VICENTE Marie-Christine ;
- VIÉ Emmie ;
- WALLYN Laetitia.

## Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 15 janvier 2026.

Pour la directrice générale et par délégation :

La directrice générale adjointe,

Christel PIERRAT